

COMMUNE DE MOLLENS



Bulletin communal Automne 2025



TRAVAUX ROUTIERS



Des travaux auront lieu **la semaine du 15 septembre** afin de supprimer les pavés dans les intersections à l'intérieur de la zone 30km/h (voir plan ci-dessous).

La Municipalité est consciente des désagréments que cela pourrait occasionner pour les exploitations agricoles qui transitent par le village en journée et les prie de faire preuve de compréhension vis-à-vis de l'employé communal et de l'entreprise qui réaliseront conjointement lesdits travaux.





PARKING HORS CASE



La Municipalité prie les détenteurs de véhicules d'utiliser leur espace de parking privé, ainsi que les cases publiques prévues à cet effet dans le village et dans le parking communal gratuit (plan ci-dessous) pour garer leurs véhicules.

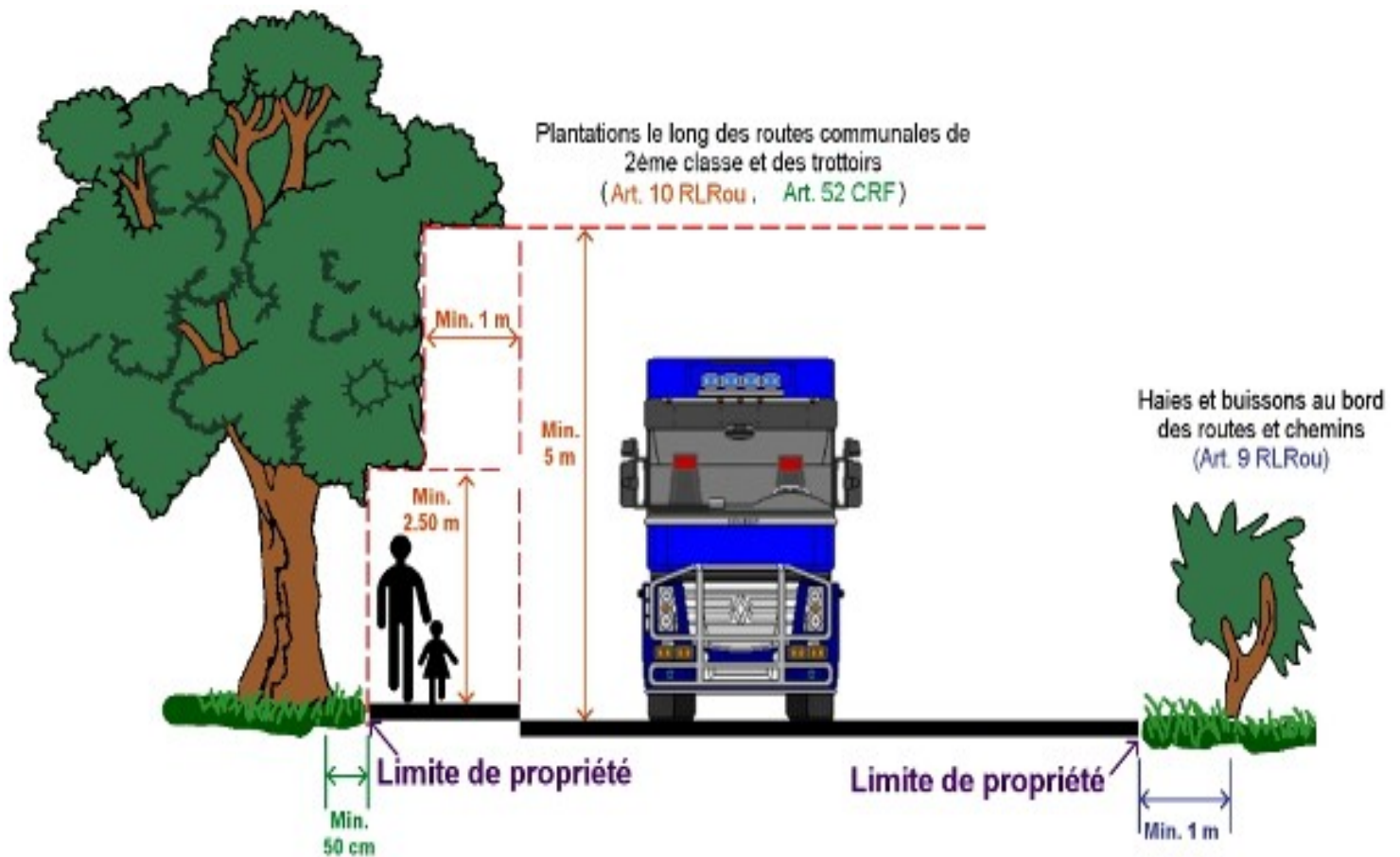
Pour des raisons évidentes liées à la loi sur la circulation routière mais également de sécurité, de fluidité du trafic et en saison hivernale de déneigement, **le parking hors case est interdit.**

La Municipalité remercie chacun et chacune de faire preuve de respect et de responsabilité.



Tailles des haies

Nous vous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou les élaguer aux distances légales. **Aucune végétation ne doit empiéter sur le domaine public**, ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.



Merci de prendre les dispositions nécessaires !

Législature 2026-2031

La législature 2026-2031 approche... Si vous êtes intéressé-e à rejoindre l'exécutif communal, le greffe se tient à disposition pour répondre à vos questions à greffe@mollensvd.ch ou 021 864 42 65.

De la documentation proposée par le Canton de Vaud sera prochainement disponible au bureau communal.



Le bulletin communal & vous

Nous vous rappelons que le délai pour communiquer une information, un article etc. dans le bulletin communal est fixé **au 5 des mois de mars, juin, septembre et novembre.**

4 OCTOBRE 2025

SOUPER DE SOUTIEN

ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE DE MOLLENS

MENU:

Entrée salade
Rôti de porc à la broche
Gratin de pommes de terre et
Tomates provençales
Dessert



HALLE DES FÊTES DE MOLLENS

Apéro offert dès 19h
45.- / 15.- jusqu'à 15 ans

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1 OCTOBRE 2025

auprès d'Aurélie au 079/535.38.08



Société de tir de Mollens

October Tir

Tir du Diablotin

11 octobre de 9h00 à 17h00

*Fête de la bière jusqu'au
bout de la nuit.*



Samedi soir – saucisse à rôtir, légumes et
pomme purée (sur réservation)

Inscription au repas du samedi jusqu'au 7 octobre 2025

par courriel à pascal@pmagnenat.ch ou

par téléphone au 079 933 44 64 (Pascal Magnenat)

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2025-2026

4 octobre	Repas de soutien	Jeunesse de Mollens
11 octobre	October Tir	Société de Tir
26 octobre	Tir de clôture	Société de tir
7 novembre	Soirée fondue au Stand	Société de tir
29 novembre, 6-13- 20 décembre	Fontaines de l'Avent	Sociétés locales
21 décembre	Noël villageois	Sociétés locales
31 décembre minuit au 3 janvier	Tambours du Nouvel-an	Jeunesse de Mollens
10 janvier	Mise	Jeunesse de Mollens

La Municipalité vous souhaite un bel automne !

